

INTITULE DU PROJET	REPRISE DE LA BOUCHERIE GENET					
Date d'accusé de dépôt	18/11/2018	VERSION GRILLE ANALYSE	<input type="checkbox"/> V1 <input checked="" type="checkbox"/> V2	Service instructeur	<input type="checkbox"/> GAL <input checked="" type="checkbox"/> REGION	
Porteur de projet	SARL LUKMAN http://www.boucherie-genet-treignac.fr/					
Coordonnées	10 RUE DE LA Rampe 19260 TREIGNAC					
Fiche action concernée	2.2 : Adapter l'offre aux nouvelles attentes des consommateurs					
Présentation de la structure porteuse / contexte	Monsieur Christian Genet, installé en tant que boucher-charcutier-traiteur à Treignac depuis 8 ans, a souhaité anticiper son départ à la retraite prévu dans 6 ans et passer la main à son employé depuis 4 ans Monsieur Jean Henri Rousseau. Ce commerce propose un rayon boucherie, des charcuteries traditionnelles maisons, une large sélection de conserves maison, ainsi qu'un service traiteur du lundi au dimanche, de 7h à 12h30 et de 14h à 19h.					
Descriptif du projet	Ainsi, une nouvelle société a été créée en janvier 2018, dont le capital social appartient majoritairement à Monsieur Rousseau. Cette nouvelle société a fait le choix d'investir dans la rénovation du local loué (bail 3-6-9) avec une mise en accessibilité (porte automatique), une rénovation complète du local de stockage, une réfection des sols et des travaux de mise aux normes électriques. Par ailleurs, des investissements en matériel productif se sont avérés nécessaires : l'acquisition d'un hachoir réfrigéré, une nouvelle vitrine réfrigérée et son raccordement électrique. Le recours à un apprenti est envisagé.					
Éléments d'évaluation	<ul style="list-style-type: none"> - Objectifs stratégiques : faciliter la reprise du commerce - Population cible : clientèle de particuliers locale et touristique - Pistes d'indicateurs de résultats et de suivi : pérennité du commerce 					
Éléments financiers		Poste de dépenses	DEPENSES	Dépenses HT	RECETTES	Recettes totales HT
	Aménagement local + accessibilité		Accessibilité : porte d'entrée	6930,00	Leader	10396,40
			Aménagement arrière boutique	8935,80	CCV2M	2599,10
			Travaux électriques	378,57	Autofinancement	3248,87
	Matériel productif		Hachoir réfrigéré	2970,00	Leader	19019,97
			Vitrine réfrigérée	26748,71	Région	4754,99
					Autofinancement	5943,74
		TOTAL	45963,08	TOTAL	45963,08	
Calendrier	2019					

Principe de sélection	Critères de sélection	Points
Renouvellement des générations ECONOMIQUE	Installation /Reprise	= 4/4
Centre bourg STRUCTURANT	Projet développé au cœur d'un bourg/centre-ville	2/2 = 2/2
Impact sur le tissu économique ECONOMIQUE	L'activité n'est pas un équipement de proximité L'activité est un équipement de proximité et une activité du bâtiment (maçon, plâtrier, peintre, menuisier, charpentier, serrurier, plombier, couvreur, chauffagiste, électricien, entreprise générale du bâtiment), une activité de service aux particuliers (taxi, fleuriste, coiffure, soins de beauté, réparation automobile et de matériel agricole), une activité alimentaire (Épicerie, supérette, boulangerie, boucherie, charcuterie, restaurant)	/ 0 3/3 = 3 / 3
Valorisation des ressources locales ECONOMIQUE	Projet valorisant des ressources locales (soit économie circulaire, soit ressource naturelle, soit production locale) Utilisation de locaux existants	1/2 1/1 = 2/3
Projet sélectionnable 11/12 > 6/12		